

À noter

Il existe un autre anticorps monoclonal, le **palivizumab** (SYNAGIS®) qui est utilisé pour certains bébés dans des situations particulières (prématurité, dysplasie broncho-pulmonaire, cardiopathies congénitales). Il est disponible uniquement à l'hôpital et s'administre tous les mois pendant la saison d'épidémie à VRS.

Pour info

1 La bronchiolite touche chaque hiver près de **30 % des nourrissons de moins de 2 ans**, soit environ 480 000 cas par an. Les épidémies de bronchiolite représentent la première cause d'hospitalisation en pédiatrie.

2 La **période hivernale** est celle où le virus circule le plus. Les moyens de prévention présentés (hormis les gestes barrières) concernent principalement les bébés âgés de moins d'un an au cours de l'hiver.

Qu'est ce qu'un vaccin ?

Un vaccin permet de se protéger des maladies infectieuses en stimulant le système immunitaire pour créer des anticorps, de la même manière que s'il était exposé à la maladie.

Les vaccins renferment des formes tuées ou atténuées des germes, virus ou bactéries, ils ne provoquent pas la maladie et n'exposent pas à des risques de complications.

Qu'est ce qu'un anticorps ?

Un anticorps est une protéine du système immunitaire qui permet à l'organisme de se défendre contre les infections.

Les anticorps produits par la femme enceinte après la vaccination peuvent être transmis au bébé lors de la grossesse en traversant le placenta.

Il est également possible d'administrer des anticorps directement au bébé.

Pour en savoir +

Synthèses d'informations disponibles sur internet :

- **Vaccination-info-service** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale ;
- **Ministère de la Santé** : La bronchiolite c'est quoi ?
- **Santé publique France** (flyers) : bronchiolite, gestes barrières en hiver ;
- **Haute Autorité de Santé (HAS)** : Guide "bronchiolite, comment protéger votre futur bébé d'une forme grave ?"

Pour les professionnels de santé :

- **Boîtes à outils OMEDIT mission vaccination** : à consulter sur notre site internet : www.omedit-nag.fr

Ministère de la Santé
Foire aux questions sur
la bronchiolite :



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

BRONCHIOLITE À VRS

PRÉVENTION

Qui ?

Comment ?

Où ?

En savoir +

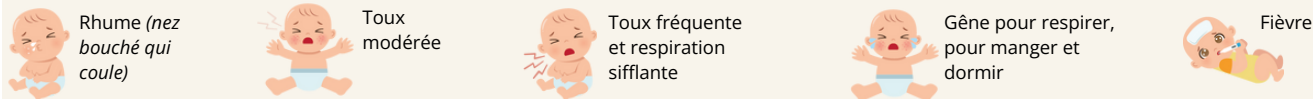
C'est quoi ?

La bronchiolite est **une infection respiratoire fréquente chez les nourrissons**, qui survient en **hiver**. Elle est majoritairement causée par le **Virus Respiratoire Syncytial (VRS)** et peut entraîner des complications graves, surtout chez les bébés de moins de six mois.

Il existe plusieurs moyens pour protéger votre bébé. La vaccination pendant la grossesse ou l'administration d'un médicament préventif au bébé sont deux options possibles.

BRONCHIOLITE À VRS (VIRUS RESPIRATOIRE SYNCYTIAL)

Symptômes



Dans la majorité des cas, la bronchiolite guérit spontanément au bout de 5 à 10 jours

Mais la toux peut persister pendant 2 à 4 semaines.

Comment protéger bébé ?

Plusieurs moyens de prévention contre les bronchiolites à VRS existent. En premier lieu, les **gestes barrières** aident à limiter la transmission du virus. En complément, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, d'opter pour une **protection supplémentaire** (non obligatoire) : vacciner la mère pendant la grossesse ou donner au bébé un traitement préventif. Ce document est destiné à vous informer sur les moyens de prévention qui existent. Il ne remplace pas une consultation médicale.

Des gestes barrières simples permettent de limiter la transmission du virus :

Se laver les mains avant et après chaque change, tétée, repas ou calin.

Ne pas partager ses biberons, sucettes ou couverts non lavés.

Porter un masque en cas de rhume, toux ou fièvre.

Eviter d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés.

Aérer régulièrement le logement.

Ne pas fumer à côté des bébés.

Pour les naissances prévues entre octobre 2024 et février 2025

Protection supplémentaire 2 options alternatives (sur prescription)

Pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2024 (en Métropole) : à faire au cours de l'automne-hiver 2024-2025

VACCIN POUR LA FEMME ENCEINTE

OU

MÉDICAMENT PRÉVENTIF POUR LE BÉBÉ

ABRYSVO® (vaccin bivalent, recombinant)

Transmission des anticorps au bébé pendant la grossesse

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Comment ça marche ? Il s'agit d'un vaccin contre le VRS administré aux femmes enceintes pour protéger le bébé dès la naissance et jusqu'à l'âge de 6 mois. Après la vaccination, la femme enceinte fabrique des anticorps qui seront transmis au bébé qui va naître.

Qui peut en bénéficier et comment ? Les femmes enceintes au 8ème mois de grossesse (entre 32 et 36 semaines d'absence de règles) peuvent bénéficier d'une injection, si la naissance est prévue entre octobre 2024 et février 2025.
Exception : pour les femmes enceintes immunodéprimées, préférer l'injection des anticorps monoclonaux au bébé

Quelle efficacité ? Le vaccin diminue le risque pour le bébé d'être hospitalisé et de faire une forme grave dans le même ordre de grandeur que le médicament préventif.

Pour la transmission complète des anticorps de la mère au nourrisson, le vaccin doit avoir été injecté au moins 14 jours avant la naissance. Si ce n'est pas le cas, il est possible d'avoir recours au médicament préventif.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Qui peut le prescrire et l'administrer ? Médecin, sage-femme, infirmier, pharmacien (prescription obligatoire).

Où se le procurer ? En pharmacie de ville, maternité ou en PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Combien coûte-t-il ? Pris en charge à 100%.

Y'a-t-il des effets indésirables ? Bien que peu fréquents, les effets indésirables possibles sont des réactions au point d'injection (rougeur, gonflement, douleur), des maux de têtes et des douleurs musculaires.

Une augmentation des naissances prématurées a été mise en évidence avec un autre vaccin maternel. Ce risque n'a pas été observé pour Abrysvo®. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée.

Et les autres vaccins recommandés ? Le vaccin contre le VRS peut être fait simultanément avec le vaccin contre la grippe saisonnière et le Covid-19. Un délai de 14 jours entre la vaccination contre le VRS et la coqueluche est recommandé.

Administration d'anticorps au nouveau-né/nourrisson

Nirsevimab (BEYFORTUS®)

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Comment ça marche ? Il s'agit d'un médicament préventif (anticorps monoclonal) contre le VRS que le bébé peut recevoir pour être protégé spécifiquement contre les infections respiratoires dues au VRS. La protection est rapide et maximale 6 jours après l'injection, et dure au moins 5 mois.

Qui peut en bénéficier et comment ? Les bébés nés depuis le 1er janvier 2024 peuvent recevoir une injection :

- Bébé né à partir de mi-septembre 2024 : dès la naissance, en maternité.
- Bébé né entre janvier et septembre 2024 (si pas déjà reçu) : injection en ville (disponible en pharmacie)

Quelle efficacité ? Le médicament préventif diminue le risque pour le bébé d'être hospitalisé et de faire une forme grave dans le même ordre de grandeur que le vaccin.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Qui peut le prescrire et l'administrer ? Médecin, sage-femme, infirmier (seulement administration). La prescription est obligatoire.

Où se le procurer ? En pharmacie de ville, maternité ou en PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Combien coûte-t-il ? A la maternité et en PMI : sans avance de frais. En ville : Prise en charge à 30 % par l'Assurance Maladie et intégralement avec la C2S (complémentaire santé solidarité) ou l'AME. Dans les autres cas, le reste à charge peut être pris en charge intégralement en fonction des complémentaires santé.

Y'a-t-il des effets indésirables ? Bien que peu fréquents, les effets indésirables possibles sont une éruption cutanée, des réactions au site d'injection (rougeur, douleur, gonflement) et de la fièvre.

Et les autres vaccins recommandés ? Il est possible de le coadministrer avec les vaccins de l'enfance dans des seringues différentes et des sites d'injection distincts.